



Circulaire n° 9 du 04 avril 2017

Aux : Correspondants des clubs (**pour diffusion à leurs adhérents**)
De : Alain TALARMIN, vice-président LBA chargé des Organisations
Copie : Comité Directeur LBA
Comités Départementaux

OBJET : Formation de classeurs

Mesdames, Messieurs,

Afin d'optimiser et traiter les résultats des diverses compétitions (**Piste, Salle, Cross-Country et Hors Stade**) organisées sur le territoire Breton, nous souhaitons renforcer le **groupe de Classeurs** dans chaque département.

Si cette fonction vous intéresse, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de la Ligue bretagneathletisme@gmail.com ; une formation sera proposée dès 2017.

Rôle du classeur :

- Valider les performances
- Identifier les participants pour permettre à tous les niveaux :
 - o La fiabilité des informations concernant les athlètes, leur nationalité
 - o L'établissement des bilans par catégories et par épreuves
 - o La détection des records et meilleures performances
 - o D'établir la liste des qualifiés aux championnats de France
 - o Le calcul du classement des clubs
 - o L'alimentation de la fiche athlète

Avec nos cordiales amitiés sportives.

Alain TALARMIN
Vice-président de la LBA

